

Dossier réforme territoriale : Quel avenir pour Glaire ?

Lors de l'Assemblée générale des Maires ruraux de France s'est tenu un débat sur la réforme des finances locales. Derrière cette réforme se pose la question de l'indépendance financière et de la survie des communes comme la nôtre.
page 2



Glaire et La Presqu'île

Mai 2010

Flash-info n° **31** de la Commune de **Glaire**

Edito du Maire



Le 12 mai, à l'occasion de la brocante annuelle de F.R., le temps était bien incertain, voire maussade, comme les situations économiques et politiques que nous connaissons actuellement.

En effet l'Etat qui annonce avec panache la réduction des déficits publics (qui lui incombent), transfère sans cesse davantage de charges et obligations sur les collectivités. Comme je l'évoque depuis de nombreuses années et à **contre-courant des effets de manches de nos législateurs** nous sommes bien entrés dans l'ère des baronnies.

Encore quelques années et à ce rythme là les droits féodaux seront rétablis au détriment de la Constitution (aucune collectivité ne peut exercer un pouvoir de tutelle sur une autre).

Bien sûr, cette phrase précédente, est une boutade mais qui reflète la perte de confiance en nos politiques d'un bon nombre d'entre nous.

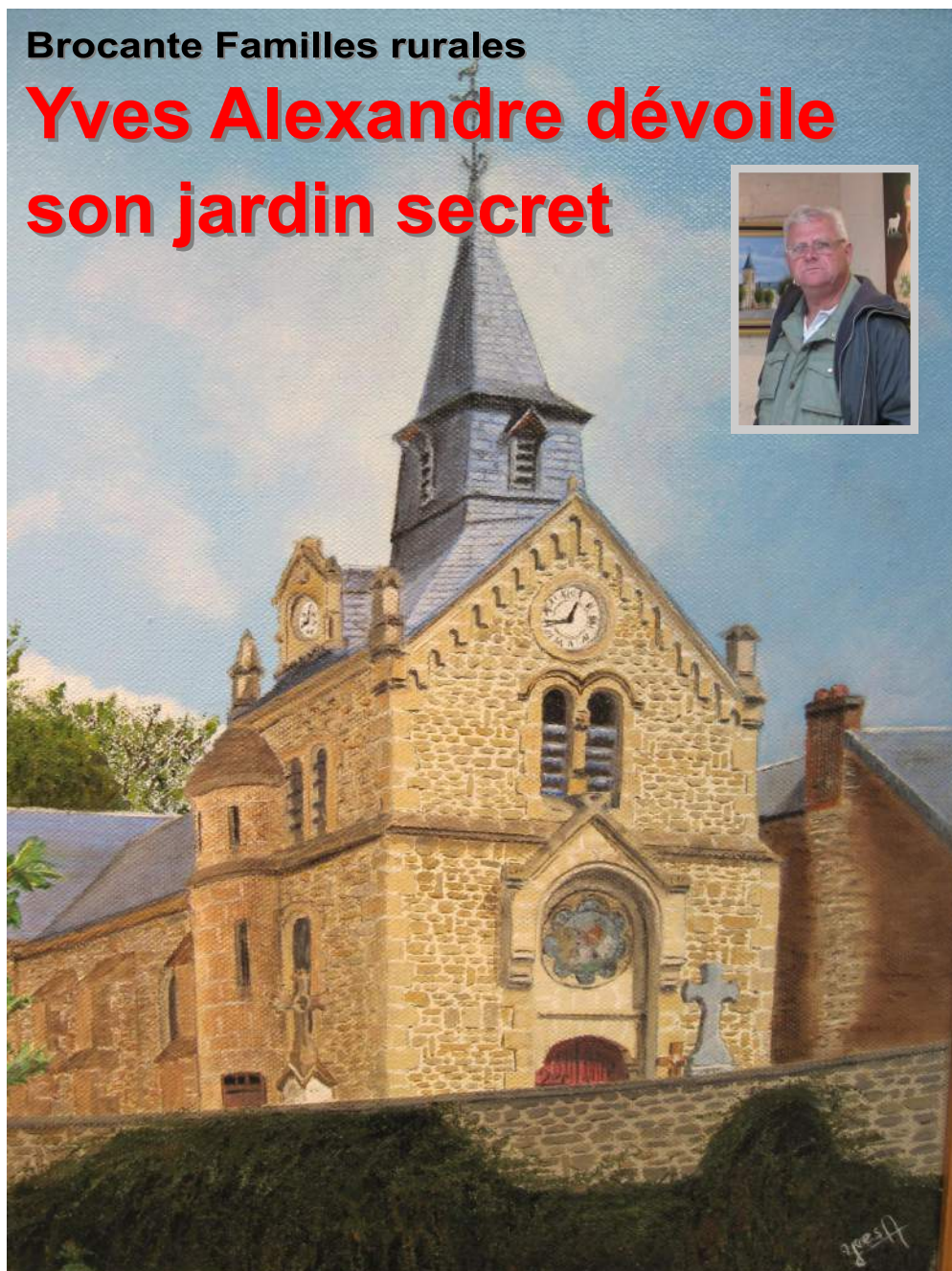
Certes, la situation financière est difficile pour de nombreux Etats mais **l'argent roi** doit-il toujours trôner dans nos républiques qui affichent pourtant d'autres valeurs dont : Liberté – Egalité – Fraternité pour ce qui concerne la France mais c'est vrai, il faut y croire.....

Bonne lecture à tous

André GODIN

Brocante Familles rurales

Yves Alexandre dévoile son jardin secret



Bien à l'abri sous un garage, Yves Alexandre, habitant de Iges, avait choisi la brocante de Familles rurales pour dévoiler ses talents d'artiste peintre.

Modestement, il a ainsi fait profiter aux courageux qui ont bravé la pluie, de ses paysages de la Presqu'île et de communes Ardennaises, Françaises ou Wallonnes.



L'Avenir de Glaire en question

Quel avenir pour Glaire ?

Sur la base d'un document réalisé par un cabinet indépendant (Cabinet Michel Klopfer), l'association des maires ruraux de France réunie en assemblée générale le samedi 17 avril à Lyon a souhaité exposer les conséquences de la réforme actuellement menée par le gouvernement concernant la fiscalité

Le saviez-vous ?

L'Etat en déficit budgétaire depuis 1973...

En oui, depuis 37 ans, l'Etat dépense plus que le montant de ses recettes définitives. Le dernier excédent de Trésor date de 1973.

Il est à noter que, si les autres collectivités ont l'obligation de présenter des comptes administratifs à l'équilibre, elles peuvent par contre recourir à l'emprunt pour équilibrer les comptes.

Glaire n'a pas eu recours à l'emprunt pour équilibrer ses comptes. Les travaux des deux dernières années ont été financés par les recettes définitives.

locale.

Quelles recettes pour remplacer la Taxe professionnelle ?

Dans la loi de finances 2010, la taxe professionnelle (taxe sur les investissements) est remplacée par :

La C.E.T.

La contribution économique territoriale (taxe sur la valeur foncière des entreprises et sur 1.5 % de la valeur ajoutée dans la limite totale de 3% de la valeur ajoutée.

L'I.F.E.R.

La création d'une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (éoliennes, centrales, transformateurs électriques, antennes-relais, matériel ferroviaire roulant, ...)

Des ressources transférées par l'Etat

En 2010, c'est l'Etat qui sera le collecteur de ces impôts

En 2011, les communes devront percevoir directement ces trois taxes.

A Glaire, le Taxe professionnelle

représentait plus de 55% des recettes fiscales contre moins de 20% en moyenne dans les autres communes.

La question du remplacement de cette taxe est donc vitale pour l'indépendance fiscale



La mairie de glaire pourrait-elle un jour disparaître. Pas d'actualité aujourd'hui, la réforme territoriale laisse planer le doute dans un avenir plus lointain ...

de la commune.

Glaire à la merci d'une création de commune « nouvelle » ?

Dans le projet de loi de la réforme territoriale passé devant le Sénat, une commune « nouvelle » pourrait être créée soit à la demande des deux tiers au moins des conseils municipaux de communes appartenant à la même communauté de communes soit à la demande de l'organe délibérant de la communauté de communes avec un vote probatoire à la majorité qualifiée des conseils municipaux de chaque commune concernée

Cette possibilité ne peut que rappeler les premiers textes concernant les communauté de communes où, là aussi, il était exclu d'obliger des communes à les intégrer contre leur gré. On sait ce qu'il est advenu de Glaire quelques années plus tard....

CONCLUSION

A ce stade, compte tenu du remplacement programmé de la taxe professionnelle par d'autres taxes perçues directement par Glaire et de l'obligation de l'accord du Conseil municipal pour être englobé dans une commune « nouvelle », Glaire et sa

Brèves-brèves-brèves

Tennis de Table

Les garçons attendent leur maintien dans l'élite régionale ...

Pour la troisième fois consécutive, l'équipe fanion du club pongiste de Glaire pourrait se maintenir dans l'élite régionale au côté de Reims, Troyes ou Châlons-en Champagne. Seuls Charleville-Mézières et Sedan réunis font mieux !

... et les filles les rejoignent après un an au niveau national

Malgré une victoire à la dernière journée, les filles n'ont pu éviter la relégation dans une poule relevée où les chances de maintien étaient quasiment nulles.

Elles retrouveront donc l'élite régionale après un bail d'un an en national.



Bravo les filles !

Jardins Savoir-et-Détente

Les premières parcelles sont exploitées

Un petit banc en bois par ci, des rames par là, des salades, des semis, les premiers pas des jardins « Savoir-et Détente » sont déjà une réussite en



Brocante Familles Rurales

Un temps exécrable pour la Brocante de Familles rurales

Il y a deux ans, nous avons eu droit à un temps estival, l'an passé, ce fut un temps mitigé, cette année, catastrophe ! On a évité la neige mais il s'en est fallu de peu ...

Dans ces conditions, malgré tout le

dévouement des bénévoles de Familles-rurales, la traditionnelle brocante n'a pas eu le succès habituel.

Ce n'est que partie remise. Le temps ne pourra pas être pire en 2011 !



A de rares moments, les badauds ont tout de même pu profiter des stands des exposants qui n'avaient pas remballé à la première averse de 7h du matin.



Rendez-vous à Glaire

Samedi 5 juin 2010 - 8-10h

Inscription Centre aéré
Enfants de Glaire

Mairie

Lundi 7 juin 2010 - 19h30

Conseil municipal

Mairie

Samedi 12 juin 2010 - après-midi

Kermesse de l'Ecole maternelle

Ecole et gymnase

Vendredi 25 juin 2010 - soirée

Spectacle Ecole Primaire

Gymnase Raymond Gourdin

Samedi 3 juillet 2010 - 18h30

Messe

Eglise de Glaire

Samedi 3 et dimanche 4 juillet 2010

Fête communale

Place de la Mairie

Respect du voisinage...

Monsieur le Prefet précise:

« Afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités (...), les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants » :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 19h

Les samedis de 9h à 12h ainsi que
de 14h à 18h.

**Les dimanches
et jours fériés, de 10h à 12h.**

Yves Alexandre dévoile son jardin secret

Du jardin à la peinture !

On connaissait Yves Alexandre bon jardinier mais peu lui connaissait ses talents de peintre.

La peinture, c'est son jardin secret. Modestement, il ne fait pas grand cas de ses œuvres avouant juste qu'il ne peut

pas se séparer du tableau de l'église d'Iges au risque de se faire gronder par son épouse.

Avec un talent pareil, à n'en pas douter, quelques-uns auront la tentation de lui passer commande.

Yves Alexandre travaille sur photo. Vous ne le verrez donc pas peindre avec sa toile accroché à un chevalet. Dommage ! On n'aurait pu se croire à Pont-Aven !



En pleine explication, l'artiste a pris le temps de discuter avec les visiteurs de son exposition.



Bien à l'abri dans un garage, Yves Alexandre avait bien fait les choses avec des spots qui mettaient en valeur ses œuvres.

Enfin le printemps !

Après un début mai calamiteux qui s'est poursuivi jusqu'aux saints de glace, le soleil est enfin de retour. Les jardiniers ont repris le chemin des jardins, les coureurs à pied, les marcheurs

et les cyclistes se sont à nouveau appropriés la Presqu'île. En quelques jours, nous voilà presque en été !



Symboles du printemps, les hirondelles sont toujours attendues avec impatience en même temps que la floraison du Lilas.